

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

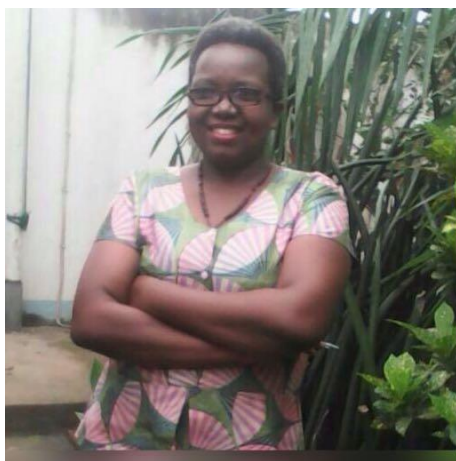
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°234 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 28 septembre au 4 octobre 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 28 septembre au 4 octobre 2020, au moins 566 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES**PAGES**

<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	<i>5</i>
<i>I.1. DU DROIT A L 'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	<i>5</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	<i>5</i>
<i>I.2. DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2.2.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS.....</i>	<i>6</i>
<i>II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....</i>	<i>6</i>
<i>III. DE LA GOUVERNANCE</i>	<i>6</i>
<i>IV.DES FAITS SECURITAIRES</i>	<i>7</i>
<i>IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	<i>8</i>
<i>IV.2. DES ATTAQUES A MAIN ARMEE.....</i>	<i>8</i>
<i>V. DE LA GESTION DE LA COVID-19</i>	<i>8</i>
<i>VI. CONCLUSION.....</i>	<i>9</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

BSR	: Bureau Spécial de Recherche
CDFC	: Centre de Développement Familial et Communautaire
CECI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CEPI	: Commission Provinciale Nationale Indépendante
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Front pour la Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
COTEBU	: Complexe Textile du Burundi
ECOFO	: Ecole Fondamentale
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PBA	: Participation aux bandes Armées
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PV	: Procès-Verbal
RN	: Route Nationale
SNR	: Service National de Renseignement

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 2 personnes tuées toutes retrouvées cadavres, 2 personnes enlevées et/ou portées disparues, 1 torturée et 2 personnes victimes d'arrestations arbitraires.

Parmi ces victimes figure 2 femmes tuées et 1 mineur arrêté.

Des policiers, des agents du SNR, des administratifs et des Imbonerakure sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes à l'intégrité physique et du droit à la liberté observés dans le pays.

Ce bulletin revient également sur des cas de violations des droits sociaux, économiques et culturels, de la gestion de la COVID-19 ainsi que des questions liées à la gouvernance.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.1.1. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Burambi, province Rumonge¹

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2020 indique qu'en date du 17 septembre 2020, sur la colline Rumonyi, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge, Charles Kabonesho, de la composante sociale Tutsi, a été enlevé chez lui et conduit par un groupe d'Imbonerakure au domicile d'Emmanuel Minani. Selon des sources sur place, Charles a été tabassé durant toute la nuit par ce dernier ainsi que Jonas Simbatohana, Elisa Mbahonankwa et Ferdinand Nzambima. Selon les mêmes sources, il a été accusé de PBA. En date du 18 septembre 2020, la victime étant dans un état critique, a été conduite par ces Imbonerakure au cachot de la police au chef-lieu de la commune Burambi où elle a été détenue.

I.2. DU DROIT A LA LIBERTE

I.2.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un membre du parti CNL enlevé en commune et province Kirundo

En date du 28 septembre 2020, vers 19 heures, au centre de négoce de Munzenze, colline Murama, commune Kirundo, Oscar Nahimana, enseignant, membre du parti CNL et ancien vice-président de la CECI à Kirundo, a été arrêté par Jovith Bayavuge, responsable du SNR à Kirundo et embarqué à bord de son pickup hilux double cabine avec 4 policiers vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez lui au centre-ville de Kirundo en provenance de Munzenze. Selon les mêmes sources, le mobile de son arrestation est lié au refus d'apposer sa signature sur le PV des élections présidentielles, ordre donné par Pascal Manariyo, président de la CEPI. Le représentant provincial du parti CNL, Anatole Karorero, a porté plainte chez Albert Hatungimana, gouverneur de cette province qui lui a répondu qu'il ne savait plus les traces de ce disparu.

Un membre du parti CNL enlevé en commune Gisozi, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 octobre 2020 indique qu'en date du 26 septembre 2020, dans l'après-midi, sur la colline Nyakirwa, zone Nyakararo, commune Gisozi, Duval Munyuzo, âgé de 20 ans et mobilisateur du parti CNL sur cette colline, a été arrêté par des agents du SNR en provenance de Bujumbura en complicité avec Alexis, Imbonerakure et ancien employé de l'agence de transport memento au parking de Nyakararo. Selon des sources sur place, 2 camionnettes du SNR se sont arrêtées sur la route RN7 Bujumbura-Matana, à l'endroit dit "Chez Diridiri " à environ 42 km de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée lorsqu'elle était en train de

¹ Charles Kabonesho avait été rapporté comme enlevé dans le bulletin hebdomadaire Iteka n°ijambo n°232

causer avec ses amis. Selon les mêmes sources, la victime a été violentée et bastonnée par ces agents du SNR en présence de ses amis et sa mère.

I.2.2.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

Un élève arrêté en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 septembre 2020 indique qu'au centre de la province Muramvya, David Nkurunziza, âgé de 19 ans, originaire de la colline, commune et province Muramvya, élève en 9^{ème} à l'ECOFO Muramvya III, a été arrêté par la police en collaboration avec le CDFC. Selon des sources sur place, David a été accusé d'avoir engrossé M.A.T, âgée de 15 ans, originaire de la colline Mirinzi, commune et province Muramvya, élève en 8^{ème} à l'ECOFO Muramvya I. selon les mêmes sources, il a été transféré du cachot de la brigade à la prison centrale de Muramvya, en date du 22 septembre 2020.

Un ancien député arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura mairie

En date du 2 octobre 2020, en zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Honorable Fabien Banciryanino, ancien député élu dans la circonscription de Bubanza, a été arrêté à son domicile sis à Ngagara près du marché communément appelé « Kuri COTEBU » par Imelde Nizigama, chef de zone Ngagara accompagnée par des policiers. Selon des sources sur place, l'arrestation s'est opérée au moment où la victime s'apprêtait à tenir une conférence de presse à sa résidence. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du BSR et a été accusée d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Un marché incendié en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 3 octobre 2020, vers 3 heures du matin, le marché de la zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura mairie a pris feu. Selon des sources sur place, des policiers et des militaires ont bloqué l'accès à l'intérieur du marché pour ceux qui voulaient sauver leurs marchandises dans les parties non encore atteintes par le feu et la justification donnée sur ce refus est que des voleurs allaient profiter pour piller des biens. Selon les mêmes sources, des secouristes de la croix rouge et des sapeurs-pompiers de la police n'ont pas eu accès à l'intérieur du marché pour éteindre le feu car les passages réservés aux camions étaient plein de stands pour des articles divers.

III. DE LA GOUVERNANCE

Réunion socio-sécuritaire en commune Ntahangwa, Bujumbura mairie

En date du 26 septembre 2020, au quartier Mutakura, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, s'est tenue une réunion dirigée par Hussein Munyonge, chef de ce quartier, à l'intention des habitants de la 1^{ère} à la 6^{ème} avenue. Après avoir passé en revue la situation socio-sécuritaire de cette circonscription, il a intimé l'ordre aux Imbonerakure de faire des rondes diurnes et nocturnes en substituant le comité mixte de sécurité.

Réunion des représentants des ONGs et des services de l'Etat en province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 octobre 2020 indique qu'en date du 23 septembre 2020, dans la salle d'Agora hôtel, au chef-lieu de la province Cankuzo, Boniface Banyiyezako, Gouverneur de cette province, a tenu une réunion à l'intention des représentants des ONGs et des différents services de l'État œuvrant dans cette province. Selon des sources sur place, figurait à l'ordre du jour l'évaluation de l'état d'avancement des projets de développement et perspectives d'avenir, harmonisation des approches dans l'exécution des projets ainsi que la préparation de la saison culturelle A. Au cours de cette réunion, une décision a attiré une attention particulière des participants consistant à ce que tous les PTF sans exception devaient s'adapter au contexte actuel pour appuyer les programmes de la province. Il a ajouté que celui ou celle qui ne s'adapte pas, n'a qu'à quitter.

Selon les mêmes sources, ces initiatives proposées par le Gouverneur sont entre autres, le financement des réunions tenues par la province, le carburant du gouverneur, la construction des stades, des écoles et des hôpitaux, la fourniture des bancs pupitres dans les écoles, des frais de mission et de communication en cas de sortie du pays.

IV.DES FAITS SECURITAIRES

Vols organisés en commune Kayokwe, province Mwaro

- Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2020, indique qu'en date du 27 septembre 2020, vers 21 heures, au quartier Kagoma, colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, des gens non identifiés en tenue militaire ont attaqué le domicile d'Emmanuel Hakizimana. Selon des sources sur place, deux téléphones portables ont été volés.
- En date du 1^{er} octobre 2020, vers 23 heures, au quartier Kagoma, colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, des gens non identifiés en tenue policière et portant des mentaux ont volé plus de la moitié des médicaments dans la pharmacie d'Aloys Ntibandetse. Selon les mêmes sources, le veilleur les a perturbés et ont pris fuite en laissant un sac de médicaments.

Deux membres du parti CNL retrouvés en commune Muha, Bujumbura mairie

En date du 28 septembre 2020, dans la vallée de Busoro, zone de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura mairie, Louis Ndayishimiye et Gabriel Baratakanwa, tous membres du CNL et originaires de la zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, ont été retrouvés agonisant. Selon des sources sur place, ils avaient été kidnappés en date 26 septembre 2020 par des gens non identifiés. Selon les mêmes sources, les deux victimes étaient dans un état critique, Louis Ndayishimiye avait une oreille amputée tandis que Gabriel Baratakanwa avait été poignardé au niveau de la jambe gauche et ont été évacués vers une structure sanitaire de la localité.

IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province Rutana

En date du 1^{er} octobre 2020, dans la rivière Nyarubere, colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, un corps sans vie en décomposition de Nadine Nifasha, âgé de 25 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, elle avait disparu la nuit du 24 septembre 2020, après avoir partagé le repas avec sa famille. Nadine et les membres de sa famille sont allés se coucher comme d'habitude mais le matin, ils n'ont pas vu Nadine et ont commencé à la chercher mais en vain. Selon les mêmes sources, le corps sans vie a été retrouvé par un berger dans les marais de Nyarubere. La cause sa mort et les présumés auteurs restent inconnus.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 2 octobre 2020, vers 13 heures, à la 4^{ème} transversale, colline et zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie de Pulchérie Nzigama en état de décomposition, mère de trois enfants, a été retrouvé par des cultivateurs provenant des champs. Selon des sources sur place, ces cultivateurs ont alerté l'administration à la base ainsi que les forces de sécurité. Selon les mêmes sources, la victime était en conflits fonciers avec son frère et a été violée avant d'être tué.

IV.2. DES ATTAQUES A MAIN ARMEE

Une personne blessée en commune Kayokwe, province Mwaro

Dans la nuit du 30 septembre 2020, vers 21 heures, au quartier Kagoma du centre Mwaro, colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, un travailleur domestique d'Yves Irambona, âgé de 23 ans, connu sous le nom de Gasongo, originaire de la commune Nyabihanga, province Mwaro, a été blessé par balles au niveau du bras et du ventre par des hommes armés non identifiés au domicile d'Yves. Selon des sources sur place, la victime a été évacuée à l'hôpital de Kibumbu, puis transférée à l'hôpital de Kibuye en province de Gitega. Selon les mêmes sources, les habitants de la localité mettent en relation le cas et les conflits fonciers de cette famille Bufeke mais il y en a qui ne mette pas loin l'attaque des rebelles.

V. DE LA GESTION DE LA COVID-19

Dix-sept personnes testées de la COVID-19 en province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 septembre 2020 indique qu'en date du 27 septembre 2020, à la frontière de Kobero, commune Butihinda, province Muyinga, 17 personnes en provenance de différents pays ont été testées positives de la Covid-19. Selon des sources sur place, elles ont été conduites et mises en quarantaine à l'hôtel Sources du Nil de Bujumbura pour bénéficier des soins. Selon les mêmes sources, 2 d'entre-elles se sont évadées mais elles ont été recherchées et retrouvées par la police puis mises en quarantaine.

VI. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes à l'intégrité physique et de privation de liberté.

Ce bulletin relève des faits sécuritaires, des droits sociaux économiques et culturels, des questions de la gouvernance ainsi que de la gestion de la COVID-19.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs présumés auteurs sans parti pris.